



#CommençonsparlaBase

# AIDE AU DÉVELOPPEMENT: ET SI ON COMMENÇAIT vraiment PAR LA BASE ?

Alors que nous n'étions déjà pas en bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030, la pandémie a aggravé les inégalités de développement humain partout dans le monde. Pour la première fois en 30 ans, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) fait état d'un recul de l'indice de développement humain durant deux années consécutives dans la presque totalité des pays<sup>1</sup>. Dans son dernier rapport<sup>2</sup>, la Banque mondiale constate la plus forte augmentation de la pauvreté depuis ces trente dernières années, déclarant ainsi le combat mondial contre l'extrême pauvreté "au point mort". **Les inégalités tuent chaque jour plus de 20 000 personnes, c'est-à-dire une personne toutes les quatre secondes**, essentiellement par manque d'accès aux soins, à l'eau, à l'éducation<sup>3</sup> mais aussi à la nourriture suffisante<sup>4</sup>. Les femmes et les filles en sont les premières victimes. Les inégalités de genre demeurent l'un des principaux déterminants de la pauvreté et la crise a encore aggravé ce constat en accentuant le poids du travail du soin et du travail domestique.

Au-delà de la pandémie, la réponse à la crise a creusé les inégalités d'accès aux services les plus basiques tels que la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'hygiène (EAH) et les systèmes de protection sociale et remis en lumière le désinvestissement chronique des États dans ces secteurs. La pression exercée par les institutions de finance internationale (FMI et Banque mondiale), dont la France est le 5e actionnaire, sur les gouvernements pour réduire leurs dépenses publiques en faveur des services sociaux de base et lutter contre le déficit public pèse le plus lourdement sur les pays à revenu faible et intermédiaire<sup>5</sup>. Un accès universel, équitable, abordable et de qualité à ces services est pourtant l'une des pierres angulaires de la réalisation des droits humains fondamentaux de tou-te-s. Particulièrement pour les droits économiques, sociaux et culturels, il est le levier le plus puissant de réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, ainsi que de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

# Services sociaux de base : de quoi parle-t-on ?

Les services sociaux de base incluent notamment l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé et la protection sociale. Un accès universel, équitable, abordable et de qualité à ces services est l'une des pierres angulaires de la réalisation des droits humains fondamentaux de tou-te-s, notamment des droits économiques, sociaux et culturels, et est un prérequis de la réalisation des droits civils et politiques et de la lutte contre les inégalités.

Au-delà de s'assurer que ces droits soient respectés et protégés, les États ont l'obligation de garantir qu'ils soient effectifs en pratique et donc de créer les conditions nécessaires à la jouissance de ces droits. Dans le cadre des

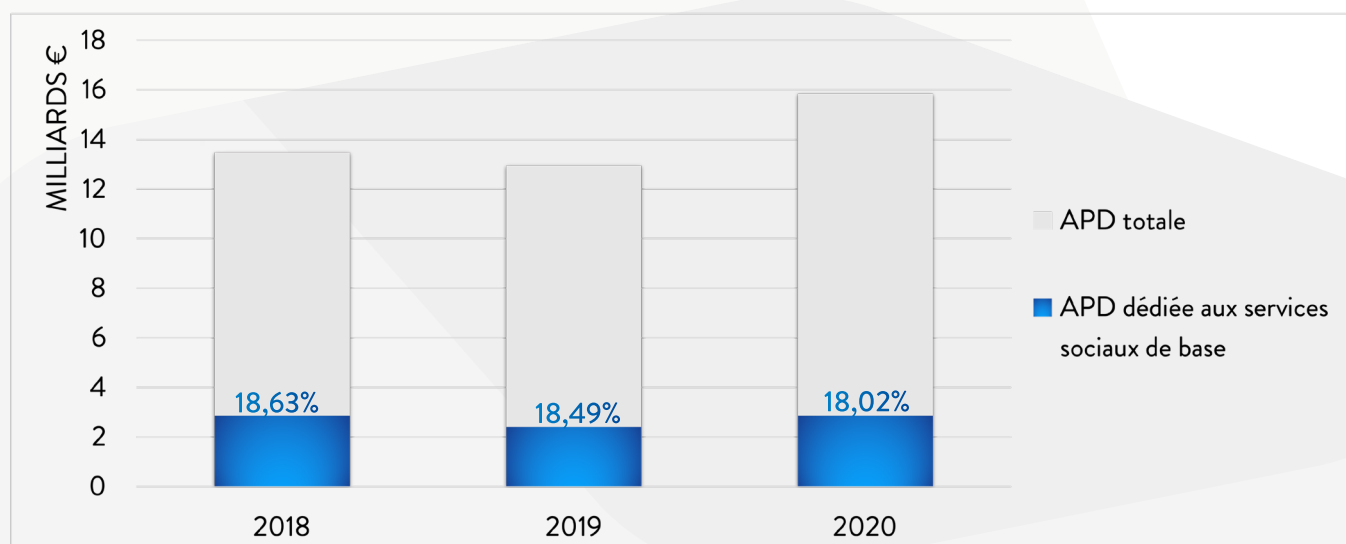
services sociaux de base, l'État doit mettre en place des services publics robustes et résilients permettant un accès universel, équitable, abordable et de qualité à ces services.

Par ailleurs, la priorisation de certains secteurs et approches transversales est également fondamentale pour la réalisation des droits humains et l'accès aux services sociaux de base : l'égalité de genre, le droit à une alimentation nutritive et suffisante, la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

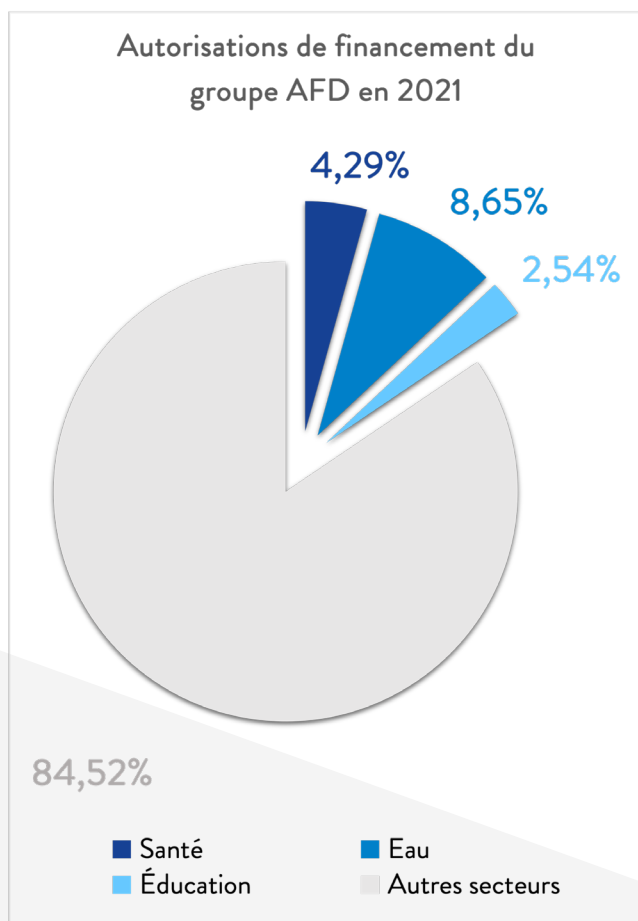


Clef de voûte de la réduction de la pauvreté et des inégalités, la France a fait de sa politique de développement une priorité politique lors de la tenue du dernier Comité interministériel de la coopération internationale et de développement (CICID)<sup>6</sup> de 2018 et de l'adoption la Loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSIM)<sup>7</sup>. Ces orientations devaient être soutenues par une trajectoire à la hausse des financements en faveur du développement, avec pour objectif de consacrer 0,7% de son revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici 2025. Pourtant, malgré cette

tendance positive de hausse des niveaux globaux de l'APD française depuis 2017, **la part consacrée aux services sociaux de base stagne par rapport aux niveaux de 2018<sup>8</sup>**. Entre 2019 et 2020, en pleine pandémie, cette part s'est même légèrement réduite pour atteindre environ 18% de l'aide totale. Via son action bilatérale, les efforts de la France en faveur de ces secteurs continuent d'être particulièrement bas. Après une très légère hausse entre 2019 et 2020, la part des services sociaux de base au sein des autorisations de financement du groupe Agence française de développement (AFD) a diminué entre 2020 et 2021, passant de 19,6% à 15,5%.



En santé mondiale, malgré une tendance en apparence positive à l'augmentation des financements ces dernières années, **la part du secteur plafonne à environ 7% de l'APD totale depuis cinq ans.** Pourtant, les indicateurs sanitaires continuent d'être considérablement bas dans certaines régions du monde, notamment dans les pays prioritaires de la France. Près de la moitié de la population mondiale ne bénéficie toujours pas d'une couverture complète des services de santé essentiels<sup>9</sup> et la moitié des besoins actuels en ressources humaines ne sont pas satisfaits<sup>10</sup>. La pandémie de Covid-19 a eu des conséquences dramatiques dans le combat contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme<sup>11</sup> et la lutte contre la malnutrition et sous-nutrition, l'accès à la vaccination de routine<sup>12</sup> et la santé mentale<sup>13</sup> ainsi qu'aux droits et soins de santé sexuelle et reproductive<sup>14</sup>. **Malgré l'explosion des besoins ces deux dernières années, la France n'a consacré que 1% de son aide bilatérale à la lutte contre la pandémie de Covid-19<sup>15</sup>.** Par ailleurs, la part de l'APD française aux socles de la protection sociale hors Couverture Santé Universelle (revenu de base pour les enfants, personnes âgées et personnes actives en incapacité de travailler) représente seulement 4,5% de l'APD totale française.



En matière d'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau mondial, les besoins sont énormes : 2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité et 3.6 milliards de personnes ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité<sup>16</sup>. Or, si le secteur a connu une forte croissance de ses moyens au sein de l'aide publique française sur les deux dernières décennies, la quasi totalité de cette augmentation provient de l'augmentation du volume des prêts. La prédominance des prêts dans ce secteur oriente les trois quarts de l'aide sur les dispositifs "à grande échelle" (réseaux d'adduction, stations de pompage, usines de dessalement, usines de traitement, drainage, etc.), **au détriment des dispositifs "de base" (forages, pompes manuelles, latrines, etc.) qui ne perçoivent que 11,2% des financements.** Ces modalités de financements sont inadaptées dans les pays les moins avancés, notamment en Afrique subsaharienne, où 39% des habitant·e·s n'ont pas accès à des services élémentaires d'accès à l'eau<sup>17</sup>.

Concernant l'éducation, 244 millions d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 18 ans dans le monde ne sont toujours pas scolarisés et 222 millions d'enfants et adolescent·e·s voient leur éducation affectée par les situations de crise prolongées et d'urgence, soit près de trois fois plus qu'en 2016. Malgré la priorité politique accordée par la France à l'éducation, l'APD éducation reste encore en deçà des besoins éducatifs. Bien que le budget alloué au secteur ait augmenté sur les cinq dernières années, **la part de l'éducation dans le total de l'aide a diminué, passant de 14,5% en 2017 à 11,9% en 2020, avec 76% des montants encore gonflés par des dépenses contestables** (bourses et les frais d'écologie, subventions aux établissements scolaires français à l'étranger et financement du système éducatif de Wallis-et-Futuna). Qui plus est, seulement un tiers de l'aide projet éducation de la France est allouée à l'Afrique subsaharienne et 17,9% de l'APD éducation va à l'éducation de base. L'Afrique subsaharienne reste la région qui compte le plus d'enfants et de jeunes non scolarisés, avec un total de 98 millions d'enfants<sup>18</sup>. C'est également la seule région où ce nombre est en augmentation : les taux de non-scolarisation diminuent plus lentement que le taux de croissance de la population d'âge scolaire. Par ailleurs, 771 millions de jeunes et d'adultes ne savent toujours pas lire et écrire.

# NOS RECOMMANDATIONS



Pour être en accord avec les objectifs qu'elle s'est fixés lors du précédent CICID<sup>19</sup>, et réaffirmés dans la LOP-DSIM<sup>20</sup>, d'éradication de la pauvreté, de réalisation des ODD, et de protection des biens communs mondiaux, la France doit mener une politique de coopération qui soit réellement au service de la réalisation des droits fondamentaux de tou-te-s et de l'accès universel et équitable à des services sociaux de base publics, abordables et de qualité.

Avec la tenue d'un nouveau CICID, les prochains mois seront décisifs pour redonner à la politique de développement française l'impulsion nécessaire à la réalisation de ses objectifs. C'est pourquoi nous réitérons nos demandes et exhortons le gouvernement à :

- ▶ Confirmer la cible de consacrer 0,7% de son RNB à l'aide publique au développement d'ici 2025 lors du prochain comité interministériel de la coopération internationale et de développement ;
- ▶ S'engager à consacrer a minima 50% de son aide au développement en faveur des services essentiels notamment la santé, l'éducation, l'EAH et la protection sociale, dont au moins la moitié doit bénéficier aux PMA intégralement sous forme de dons ;
- ▶ Fixer des cibles financières pluriannuelles ambitieuses au sein du futur Contrat d'objectifs et de moyens (COM) de l'Agence française de développement (AFD) ;
- ▶ Respecter l'engagement inscrit dans la LOP-DSIM d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans au moins 75% de l'aide bilatérale d'ici 2025, dont 20% ciblant spécifiquement les droits des femmes. Pour atteindre cette cible la France doit fixer une trajectoire précise lors du CICID ;
- ▶ Renforcer la part de dons et son recours dans l'appui au secteur public ainsi qu'aux services sociaux essentiels dans les pays les plus pauvres ;
- ▶ Garantir l'accès équitable aux services sociaux de base en privilégiant les services publics et en encadrant strictement les éventuelles privatisations. Cesser d'utiliser l'aide pour financer des acteurs privés à but lucratif pour l'éducation et la santé ;
- ▶ User de son influence au sein des institutions financières internationales pour garantir la cohérence des politiques pour le développement et mettre fin aux mesures d'austérité qui aboutissent au délitement des services sociaux de base ;
- ▶ Soutenir l'augmentation des recettes nationales par le biais d'une fiscalité progressive, et en mettant un terme au détournement des recettes fiscales vers les paradis fiscaux.

**Michael Siegel** - Responsable Plaidoyer Droits et Services Essentiels  
**Action contre la Faim** - msiegel@actioncontrelafaim.org

**Laurianne Desquesses** - Chargée de plaidoyer  
**Action Santé Mondiale** - ldesquesses@ghadvocates.org

**Sandra Métayer** - Coordinatrice  
**Coordinatrice Coalition Eau** - sandra.metayer@coalition-eau.org

**Léa Rambaud** - Responsable plaidoyer et communication  
**Coalition Éducation** - lrambaud@coalition-education.fr

**Maé Kurkjian** - Responsable Plaidoyer  
**ONE France** - mae.kurkjian@one.org

**Louis-Nicolas Jandeaux** - Chargé de plaidoyer APD  
**Oxfam France** - lnjandeaux@oxfamfrance.org

**Florent Marechal** - Directeur des Programmes  
**Solidarité Sida** - fmarechal@solidarite-sida.org

Décembre 2022



#### Notes de fin

- 1 Rapport sur le développement humain, PNUD, 2022 Disponible [ici](#).
- 2 “Poverty and Shared Prosperity 2022”, Banque mondiale, 2022. Disponible [ici](#).
- 3 Eduquer des filles a permis d’éviter plus de 30 millions de décès d’enfants de moins de cinq ans et 100 millions de décès d’adultes de 15 à 60 ans dans “La génération d’apprenants. Investir dans l’éducation pour un monde en pleine évolution”, Rapport constitué par la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le monde, 2016. Disponible [ici](#).
- 4 Oxfam, “Les inégalités tuent. Face aux inégalités engendrées par la Covid-19, l’urgence d’agir”, 2022. Disponible [ici](#).
- 5 Les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) seront les pays les plus affectés par l’austérité : 94 pays en développement vont couper leurs dépenses publiques pour les services sociaux de base contre 49 pays développés. Plus de 50 pays adoptent des coupes budgétaires excessives, c’est-à-dire que le niveau des dépenses publiques est encore plus faible qu’avant la pandémie dans des pays comme la Libye, le Yémen ou encore le Libéria.
- 6 Consulter le relevé de conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018 [ici](#).
- 7 Consulter la Loi d’orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) de 2021 [ici](#).
- 8 “Et si on commençait par la base”, 2020. Disponible [ici](#).
- 9 “Couverture sanitaire universelle”, OMS, 2021. Davantage d’informations [ici](#).

- 10 “Il manque 7,2 millions de professionnels de la santé au niveau mondial”, Communiqué de presse, OMS, 11 novembre 2022. Disponible [ici](#).
- 11 Rapport sur les résultats, Fonds mondial, 2021. Disponible [ici](#).
- 12 “Impact of COVID-19 on Routine Immunization services in low- and middle-income countries”, UNICEF, 2021. Disponible [ici](#).
- 13 Dévora Kestel, “L’état de la santé mentale dans le monde après la pandémie de COVID-19 et les progrès accomplis par l’Initiative spéciale pour la santé mentale de l’OMS (2019-2023)”, Chronique ONU, Octobre 2022. Disponible [ici](#).
- 14 “Mon corps m’appartient. Revendiquer le droit à l’autonomie”. FNUAP, 2021. Disponible [ici](#).
- 15 Données tirées de la fiche « Development co-operation profiles » de la France réalisée par l’OCDE. Disponible [ici](#).
- 16 Progrès en matière d’eau, d’assainissement et d’hygiène des ménages 2000-2020 : cinq ans après l’adoption des ODD”, Rapport du Joint Monitoring Program 2021, OMS/UNICEF, 2022 Disponible [ici](#).
- 17 Ibid
- 18 “244 children won’t start the new school year”, Global Education monitoring Report, UNESCO, Septembre 2022. Disponible [ici](#).
- 19 Consulter le relevé de conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018 [ici](#).
- 20 Consulter la Loi d’orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) de 2021 [ici](#).